

Tel est le rapport de M. Vietty ; il est à regretter que ce savant n'ait pas poussé plus loin ses recherches ; il aura sans doute pensé que sa mission, dans cette circonstance, devait se borner à décrire le monument comme objet d'art, laissant à d'autres le soin de le considérer sous un point de vue historique, en déchiffrant, s'il est possible, le sens de l'inscription gravée sur la face latérale droite de l'autel.

Voici donc cette inscription qu'il serait difficile de reproduire ; car elle offre un mélange bizarre de lettres romaines et de lettres carolines :

*Rex Lodovicus pius et virtutis amicus
 Offerta ecclesiam recipit ciintius istam
 Lapade bissena fluiturus Julius ibat,
 Mors fugat obposita regis ad intitum.*

Un célèbre docteur en théologie, Jacques Severt, né à Beaujeu, est, je crois, le premier qui ait parlé de l'autel d'Avenas et qui ait cherché à expliquer l'inscription que je viens de transcrire. Il nous apprend que ce monument lui fut signalé par Gaspar Dinet, évêque de Mâcon, qui l'avait découvert en faisant une visite pastorale dans son diocèse. Suivant Severt (*Chronologia episcoporum Matisconensium*, pag. 32 et suiv.), Louis-le-Débonnaire aurait passé par Avenas le 12 juillet de l'an 824 ou 830, pour se rendre à Aix en Provence, où il devait assister à un concile (1). Ce monarque se serait arrêté à Avenas, où il y avait alors une communauté religieuse sous le patronage de saint Vincent ; et pendant son séjour il aurait fait raser et détruire de fond en comble le château de Ganelon, que Charlemagne avait poursuivi et atteint sur la montagne de Torvéon,

granit grossier, couvercle de tombe chrétienne, orné d'une croix et de quelques ornemens frustes d'un travail très-imparfait, à peine entaillés dans cette substance réfractaire. Les fonds de cette gravure rustique, faite à la simple pointe, sont empreints d'une couleur rouge. L'on ne peut former que des conjectures d'après une ébauche aussi grossière. Cette pierre a peut-être appartenu à la tombe du curé qui fit la dédicace de l'église ou à celle de quelqu'un de ses successeurs. »

(1) Il n'y eut point, si je ne me trompe, de concile ces années-là à Aix en Provence ; mais en 825 et en 831, il y en eut à *Aix-la-Chapelle*.